



Résumé du sermon du vendredi 2 octobre 2026 **prononcé par Sa Sainteté Hazrat Mirza Masroor Ahmad.**

Huzoor-e-Anwar (aba) a déclaré :

Concernant les faveurs qu'Allah le Tout-Puissant lui avait accordées depuis le début de sa vie, la manière dont Allah le Tout-Puissant avait agi envers lui et sa confiance absolue en Allah le Tout-Puissant, le Messie Promis (as) a déclaré ce qui suit :

« Il y a trente ans, mon père, alors très âgé, tomba malade d'une maladie dont il était destiné à mourir. Ce jour-là, aux alentours de midi, je reçus la révélation suivante :

وَالسَّمَاءِ وَالطَّارِقِ

« Par le ciel et par l'astre nocturne. »

En même temps, il fut inspiré à mon cœur que cela faisait allusion à son décès. En réalité, il s'agissait d'une forme de consolation de la part d'Allah le Tout-Puissant. »

Le Messie Promis (as) explique que lorsqu'on lui annonça la nouvelle, il éprouva une certaine tristesse. De son vivant, son père avait bénéficié de certains droits et avantages accordés par le gouvernement. Il craignait donc que des temps difficiles et financièrement éprouvants ne s'annoncent désormais pour eux.

À cet instant, alors qu'il se trouvait dans un état de somnolence, il reçut la révélation suivante :

أَلَيْسَ اللَّهُ بِكَافٍ عَبْدَهُ

« Allah ne suffit-Il pas à Son serviteur ? »

Grâce à cette révélation divine, son cœur fut réconforté, tout comme une blessure grave et douloureuse est apaisée et guérie par un remède.

Cette expérience s'est répétée à maintes reprises : la révélation divine possède une vertu particulière qui apporte consolation et tranquillité au cœur. Il était en effet convaincu qu'Allah lui suffisait et qu'il n'avait aucune raison de s'inquiéter de quoi que ce soit.

Il (as) a déclaré :

« Lorsque cette révélation me parvint, je compris immédiatement que Dieu ne me laisserait pas périr. J'écrivis ensuite cette révélation pour un hindou, un Khatri nommé Malla Wamal, qui habitait à Qadian.

Je lui racontai l'ensemble de cet événement et l'envoyai immédiatement à Amritsar afin qu'il fasse graver ces paroles sur une pierre précieuse, par l'intermédiaire de Muhammad Sharif Sahib Kalanuri, et qu'il en fasse confectionner une bague servant de sceau.

Je pris soin de faire de cet hindou un témoin, ainsi que de Maulvi Muhammad Sharif.

Finalement, par l'intermédiaire de Maulvi Sahib, la bague fut fabriquée pour la somme de cinq roupies et me fut apportée. Jusqu'à ce jour, elle est restée en ma possession. »

À ce sujet, Huzoor-e-Anwar (aba) a déclaré que, par la grâce d'Allah, cette bague a été préservée jusqu'à aujourd'hui.

Huzoor-e-Anwar (aba) a ensuite expliqué que même des personnes non ahmadies reconnaissaient la confiance du Messie Promis (as) en Allah ainsi que sa fermeté dans son attachement à la vérité.

Malik Salahuddin Sahib rapporte que, lors d'une réunion, une personne commença à soulever des objections contre le Messie Promis (as).

Maulvi Fazal Din Sahib, un avocat non ahmadi qui avait représenté le Messie Promis (as) dans une affaire concernant une prétendue tentative de meurtre, réagit avec beaucoup d'émotion et déclara :

« Je suis convaincu de la grandeur de la personnalité et de l'excellence du caractère de Mirza Sahib.

J'ai vu de nombreuses personnes très pieuses qui, lorsqu'elles recevaient des conseils juridiques, modifiaient leurs déclarations. Mais dans son cas, j'ai constaté qu'il ne s'écartait pas de la vérité, ne serait-ce que d'un seul pas.

Lors de l'affaire Martin Clark, je lui proposai une déclaration juridique en lui expliquant que la déclaration d'un accusé n'était pas faite sous serment.

Mirza Sahib lut cette déclaration et dit :

“Mais il y a un mensonge dans cette déclaration. Dieu le Tout-Puissant n'a pas permis à un accusé de mentir.”

Je lui dis :

“Pourquoi vous exposez-vous délibérément à des difficultés ?”

Mais le Messie Promis (as) répondit :

“Voudriez-vous que je provoque la colère de mon Dieu en faisant cette déclaration juridique et en en tirant injustement un avantage ? Cela est impossible, quoi qu'il arrive.” »

Il ajouta que le Messie Promis (as) avait déclaré :

« Je n'ai jamais pensé, ne serait-ce qu'un instant, que je pourrais tirer un quelconque avantage de votre représentation en tant qu'avocat. Ma confiance repose en Dieu, Celui qui voit ce qui se trouve dans mon cœur, et c'est en Lui que je place ma confiance. »

Il (as) affirma ensuite que sa propre déclaration aurait davantage d'effet que celle que l'avocat avait rédigée.

Il déclara :

« Même si je suis condamné, je serai satisfait de ne pas avoir désobéi à Dieu. »

Et ce qui fut remarquable, c'est qu'il fut finalement acquitté.

Huzoor-e-Anwar (aba) expliqua que la représentation juridique n'est qu'un moyen matériel, mais que l'on doit placer sa confiance en Allah le Tout-Puissant.

Même cet avocat non ahmadi ne put s'empêcher d'être profondément touché par cette attitude.

Huzoor-e-Anwar (aba) rapporta ensuite que Hazrat Mufti Muhammad Sadiq (ra) avait déclaré que le Messie Promis (as) avait prononcé les paroles suivantes :

« Selon les gens d'aujourd'hui, la civilisation consiste à devenir esclave du monde, à oublier Dieu et à se consacrer à l'adoration des moyens matériels.

Mais selon Allah le Tout-Puissant, la véritable civilisation consiste à acquérir une confiance absolue en Allah le Tout-Puissant et à atteindre une véritable pureté du cœur. »

Il (as) déclara également :

« Le Tawakkul, c'est-à-dire la confiance absolue en Allah, signifie que l'on rassemble, dans la mesure de ses capacités, les moyens prescrits par Allah le Tout-Puissant, puis que l'on se tourne entièrement vers la prière afin que Dieu mène les choses à une heureuse conclusion. Il existe des centaines de calamités qui peuvent anéantir complètement même ces moyens.

Ô Dieu ! Si cela est nécessaire, fais disparaître cette voie et ces moyens, mais conduis-nous malgré tout à notre destination. »

Huzoor-e-Anwar (aba) rapporta ensuite le récit suivant de Hazrat Musleh Maud (ra) :

« Deux ou trois ans avant le décès du Messie Promis (as), celui-ci fut atteint d'une toux très sévère.

J'avais alors dix-sept ans et l'on m'avait confié la responsabilité de lui administrer ses médicaments.

Les prescriptions de Hazrat Khalifatul Masih I (ra) furent également utilisées, ainsi que d'autres médicaments, mais sa toux ne cessait de s'aggraver.

Cela se passait en 1907.

Abdul Hakim, qui avait apostasié, avait lu des informations concernant la toux sévère du Messie Promis (as). Il avait alors déclaré par écrit que celui-ci, que Dieu nous en préserve, mourrait de la tuberculose.

C'est pourquoi je faisais preuve d'une extrême vigilance afin de ne pas lui donner l'occasion de se réjouir d'une telle évolution.

Parfois, les quintes de toux duraient si longtemps qu'il semblait que sa respiration allait s'arrêter.

Un jour, alors qu'il se trouvait dans cet état, un ami venu de l'extérieur apporta des fruits en cadeau.

J'apportai ces fruits au Messie Promis (as) et lui indiquai que cette personne les avait offerts.

Lorsqu'il les vit, il dit : « Dis-lui : Qu'Allah le récompense. »

Il prit ensuite une banane.

Peut-être dans le but de m'enseigner une leçon, il me demanda :

« Quel effet cela a-t-il sur la toux ? »

Je répondis : « Ce n'est pas bon. »

Il sourit alors, commença à éplucher la banane et à la manger.

Je lui dis : « La toux est très sévère et cela n'est pas bon lorsqu'on tousse. »

Il sourit, continua d'éplucher la banane et poursuivit sa dégustation.

Dans mon ignorance, j'insistai à nouveau.

Il me dit alors : « À l'instant même, j'ai reçu la révélation suivante : 'La toux a disparu.' »

Bien qu'il n'eût pris aucun médicament, sa toux disparut.

Cela se produisit uniquement grâce à une intervention divine. »

Huzoor-e-Anwar (aba) déclara qu'il reviendrait sur ce sujet, si Allah le veut, dans un prochain discours.

À la fin du sermon, Huzoor-e-Anwar (aba) mentionna les noms des personnes décédées suivantes et annonça qu'il dirigerait la prière funéraire en l'absence des dépouilles (Salat-ul-Janazah Ghaib) :

- Respecté Ata-ur-Rahman Sahib, originaire du Bengale-Occidental, en Inde.
- Respectée Khadija Siddiqah Kunto Sahibah, originaire d'Indonésie.

Huzoor-e-Anwar (aba) pria pour le pardon de tous les défunts ainsi que pour l'élévation de leur rang et de leur statut spirituel.